

L'Engagement

Le magazine de l'Anesf



Lumière sur...



l'étudiant sage-femme

Intégration Universitaire p 9

Arrêté Master p 12

Election Crous p 16

Etude sur le bien-être étudiant p 21

Numéro 12 - Septembre 2012



Association nationale des étudiants sages-femmes

Besoin d'étudier l'esprit libre ?

Responsabilité
civile
professionnelle
Cotisation **offerte**
sur macsf.fr

Complémentaire
santé
À partir de
14,43€⁽¹⁾
TTC/mois

Prêt
Etudiants
Sans
justificatif⁽²⁾

Assurance
et financement
auto
À des tarifs tout
compris⁽³⁾

Assurance
habitation
À partir de
45€
TTC/an

Notre engagement, c'est vous.



RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE PROTECTION JURIDIQUE - EPARGNE RETRAITE
PREVOYANCE - SANTE - LOCAL PROFESSIONNEL - HABITATION - AUTO - FINANCEMENT

3233⁽⁴⁾ ou macsf.fr

rézo+

Le site des
étudiants en santé

(1) Pour un étudiant célibataire de moins de 30 ans ou de moins de 35 ans pour les étudiants en médecine ou en pharmacie. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. (3) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement et MACSF prévoyance. (4) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 784 394 314 00032 - Sociétés d'Assurances Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances - MACSF financement - enregistrée au RCS de NANTERRE sous le n° 343 973 822 00038 - Société Financière - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX

Edito...

Amis étudiants, lecteurs, curieux,

Vous tenez entre les mains le 12e magazine de l'Anesf. Un magazine qui va vous transporter à travers les différentes thématiques relatives à la formation de sage-femme et à vos conditions de vie quotidienne.

Tout d'abord un dossier spécial permettra de reprendre un historique et un état des lieux sur l'intégration universitaire des écoles de sages-femmes en France. Ensuite, nous reviendrons sur l'étude sur le bien-être des étudiants sages-femmes, étude menée par l'Anesf sur 937 étudiants, avec un retour sur les principaux résultats et leurs explications.

L'Anesf, unique association représentative des étudiants sages-femmes, est un réseau de plus de 2500 adhérents dont vous faites probablement partie à travers votre association locale qui vous accompagne au quotidien. Cependant, vous trouverez également un appel à candidature pour vous permettre de rejoindre l'Anesf et ainsi participer à ses différents projets.

En novembre prochain auront lieu dans votre université les élections pour les élus Crous. Eva, étudiante en dernière année à Marseille, partage son mandat d'élue et revient sur l'importance de s'engager au niveau des différents Crous de vos Universités.

L'Anesf, est une structure qui représente votre voix à travers vos administrateurs. Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour avoir de nombreuses informations sur les avancées de votre formation et votre future profession.

Le bureau de l'Anesf est disponible à l'adresse bureau@anesf.com, n'hésitez pas à nous envoyer votre mail à communication@anesf.com pour être tenu au courant de toutes les actualités.

Bonne lecture !

Anthony Weber,
Président



Sommaire

- > Le nouveau bureau page 4
- > Appel à candidature page 7

Enseignement Supérieur

- > L'intégration Universitaire, où en est-on ? page 9
- > La Cesa et l'arrêté Master page 12
- > Grand Prix Evian page 14

Réseau

- > Election Crous, kézako ? page 16
- > La vie d'une élue Crous page 17
- > Retour sur le congrès page 18
- > Focus : Baudelocque page 19

Affaires sociales

- > Etudes bien-être étudiant page 21
- > Culture page 26
- > Horoscope page 28
- > Jeux page 31

Réalisation : Quentin Minicloux

Co-directeur de publication : Quentin Minicloux

Directeur de Publication : Anthony Weber

Remerciements : Mme Maccagnan, Mme Jolly, Mme Vannier-Moreau, Anthony Bouvier, Hortense Robert, Brice Plouvier, Bérengère Caillaud, Lauren Mallet, Agnès Vidal, Laure Trémolière, Lucie Aubry, Benoît Renaudin, Silvio Nicita, Eva Kasprzyk, Constance Vincent, Armelle Dutreix et tous nos partenaires.

Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leurs annonces.

L'Engagement est imprimé par L'Imprimerie des Hauts de Vilaine - BP 52179 - 35221 Châteaubourg Cedex

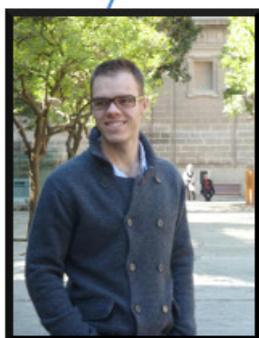
Dépôt Légal Mars 2012



Pôle Représentation



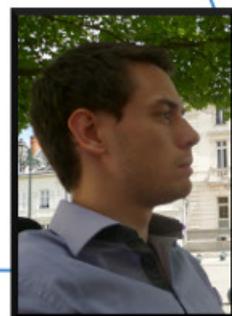
Brice Plouvier
1er VP
Enseignement Sup
etudes@anesf.com
06 83 56 05 57



Anthony Weber
Président
president@anesf.com
06 46 13 20 87



Bérengère Caillaud
VP Relations Pros
relationspros@anesf.com
06 43 10 15 18



Pierre-Emmanuel Rosà
Secrétaire Général
sg@anesf.com
06 73 67 04 41



Fayçal Khizar
CM Enseignement Sup
cm.es@anesf.com
07 86 48 30 53



Julier Guermont
CM Relations Institutionnelles
institutions@anesf.com
06 19 82 54 29



Lauren Mallet
VP Affaires Sociales
qs@anesf.com
06 74 80 05 96

Pôle Réseau & Communication

Pôle Financier



Lucie Aubry
VP Générale, Partenariat
partenariat@anesf.com
06 99 41 03 88



Benoît Renaudin
Trésorier
tresorier@anesf.com
06 68 59 25 44



Silvio Nicita
VP Réseau
reseau@anesf.com
06 79 98 98 85



Quentin Miniscloux
VP Communication
communication@anesf.com
06 82 91 40 80

Barbara Redaud
VP Relation
Internationales et
DROM-COM
international@anesf.com
06 90 64 59 98





ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE
DE FRANCE

Association nationale
des étudiants sages-femmes



en collaboration avec



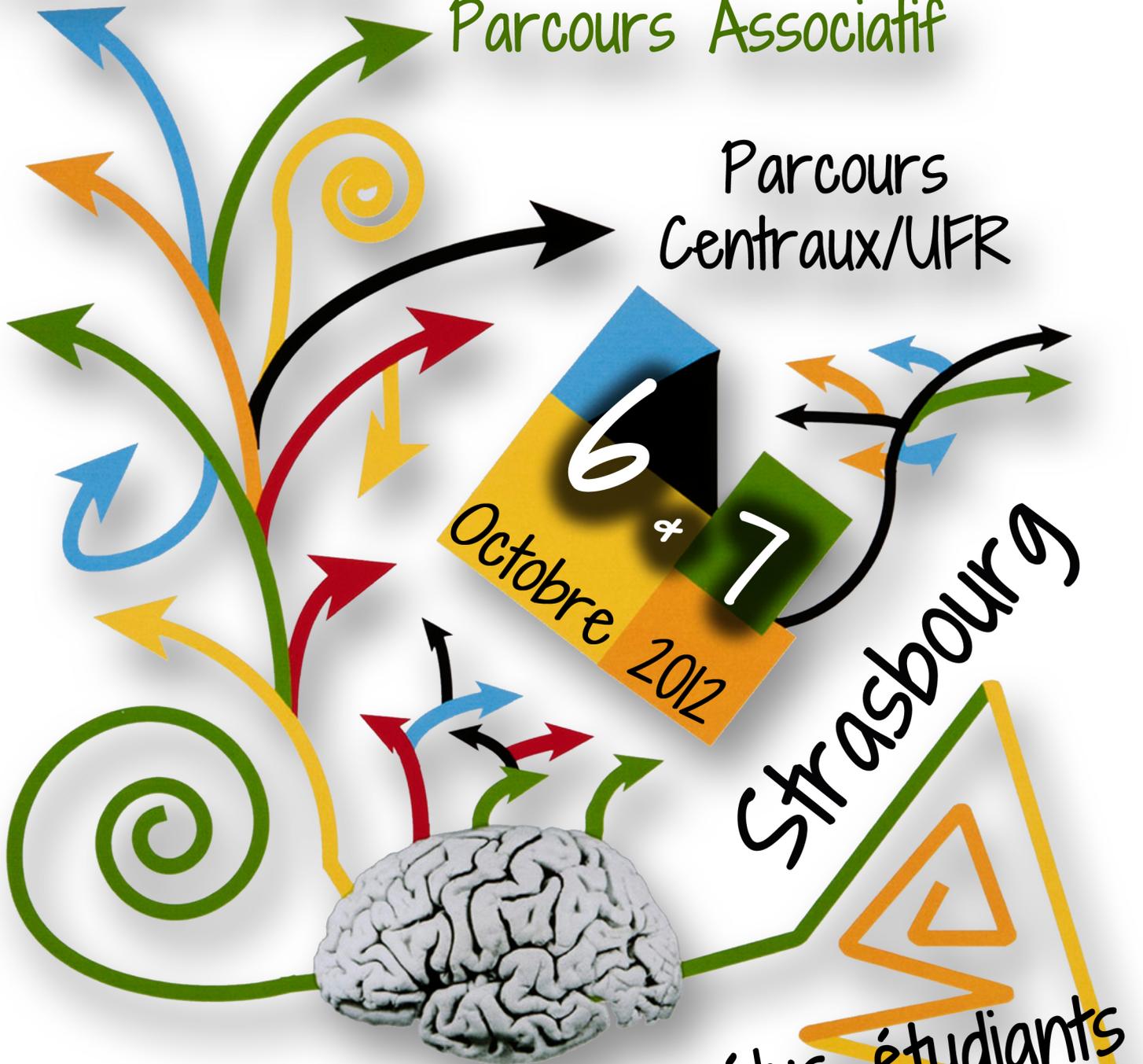
et



Parcours Crous

Parcours Associatif

Parcours
Centraux/UFR



Strasbourg

Séminaire national des élus étudiants
en Pharmacie et en Maïeutique

A destination de tous les élus
Centraux, Crous, UFR

Banque Fédérale Mutualiste, la banque des agents du secteur public

40 € offerts*
à l'ouverture
de votre 1^{er} compte
bancaire SG/BFM



Une offre bancaire pleine d'énergie pour accompagner votre vie active

- Gérer vos comptes en toute simplicité
- Logez-vous facilement
- Financer vos projets
- Épargner en toute liberté

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

En savoir plus...

Rencontrons-nous :
un conseiller BFM vous accueille
dans chaque agence Société Générale.

Contactez-nous
du lundi au samedi de 9h à 18h :

0 821 222 500 éco fil
(0,118 € TTC/min depuis un fixe en France métropolitaine)

www.bfm.fr



PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

BFM, partenaire du groupe Société Générale

Banque Fédérale Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 88 849 855 euros. RCS Créteil 326 127 784. Siège social : 1, place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont Cedex
Société Générale - S.A. au capital de 975 339 185 euros. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

* Ouverture de compte soumise à l'acceptation de la banque. Primes non cumulables avec d'autres offres Société Générale ou BFM. Conditions en vigueur au 01/09/2012.

> Envie d'aider ?

L'anesf a besoin de toi !

> Envie de s'engager ?

■ CM P-C-S

■ CM Communication

■ CM Relations européennes

■ CM Formation

> Envie d'échanger ?

> Envie de partager ?

> Envie de communiquer ?

L'anesf recherche des étudiants sages-femmes motivés pour les postes énoncés. Pour plus d'informations contactez nous à communication@anesf.com

Le nouveau bureau de l'Anesf a été élu le 7 juillet 2012. Comme vous avez pu le remarquer, l'ensemble des postes proposés n'était pas pourvu. Ainsi par ce message nous vous faisons part de la possibilité de rejoindre l'Anesf en tant que vice-président mais aussi en tant que chargé de mission dont nous ouvrons les candidatures.

Deux postes de vice-présidents sont restés vacants à l'élection, il s'agissait de VP Prévention-Citoyenneté-Solidarité et de VP Formation. Cependant, l'élection d'un vice-président se fait en session ordinaire ou extraordinaire d'une assemblée générale comme le stipulent les statuts et l'article 5, alinéa 1 du règlement intérieur.

«En cas de vacance d'un poste du bureau national, l'ensemble du bureau national pourvoit provisoirement à son remplacement. En cas de candidature(s) au poste vacant, le président convoque par l'intermédiaire du secrétaire général, une assemblée générale extraordinaire dans un délai d'un mois, après la démission du membre, afin d'élire son remplaçant. Le mandat du membre, ainsi nouvellement élu expire à la date prévue du membre qu'il remplace.»

Concernant les postes de chargés de mission, ils peuvent être élus en conseil d'administration.

Nous vous proposons donc quatre postes de chargés de mission dont voici les intitulés :

- > Chargé de mission Communication
- > Chargé de mission Relations européennes
- > Chargé de mission Formation
- > Chargé de mission Prévention-citoyenneté-solidarité

Quentin Miniscloux, VP Communication, sera la personne ressource pour le chargé de mission Communication.

Silvio Nicita, VP Réseau, sera la personne ressource pour le chargé de mission Formation.

Barbara Redaud, VP Relations Drom/Com & internationales sera la personne ressource pour le chargé de mission Relations européennes

Enseignement Supérieur



Deux priorités :

- > Intégration universitaire
 - > Arrêté Master
- 



- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

L'intégration universitaire, où en est-on ?

Du côté de Bordeaux



Comme vous le savez certainement, l'Association des Etudiants Sages-Femmes de Bordeaux (AESFB) a récemment eu besoin de votre soutien dans le dossier sur l'intégration de l'école de sages-femmes au sein de la Nouvelle Université de Bordeaux (NUB).

En effet, avec la création de la NUB (échéance 2014), le président de l'Université, envisageait pour les étudiants sages femmes, deux possibilités d'intégration :

- Au sein d'un Institut de Formation des Métiers de la Santé (IFMS) avec les filières paramédicales souhaitant également intégrer l'université.
- En tant que département de l'UFR médicale.

En réponse à ces propositions, nous avons rédigé une note de synthèse afin de justifier notre désaccord avec ces deux modes d'intégration et notre volonté d'être intégrés sous forme autonome (institut ou école universitaire) au même rang que les autres filières médicales.

Cette synthèse, ainsi qu'une liste de soutien a été remise au Président à la fin du mois de juin. Une question ouverte sur le sujet a été posée lors d'une assemblée générale des trois collèges de l'Université (CA, CEVU, CS) au mois de juillet.

Le fait de souhaiter une structure indépendante et autonome pour avoir, entre autre, une meilleure reconnaissance ne paraît pas être légitime aux yeux de certains acteurs de l'Université. Car selon eux, pour affirmer le caractère médical de la profession, intégrer l'UFR de médecine leur semble être une bonne solution.

Notre refus d'intégrer un IFMS est légitime pour plusieurs raisons (statut médical, durée d'étude, mutualisation des enseignements avec médecine, problématiques différentes des filières paramédicales, ...). Attention à ce type d'institut ! Regrouper des filières dont les problématiques, les perspectives d'avenir et les enjeux d'intégration sont différents n'est en aucun cas bénéfique. De plus, pourquoi certaines filières médicales en sont exclues si l'on parle de métier de la santé ... ? L'avantage reste financier et administratif mais il ne doit pas être choisi au détriment de la qualité de nos formations et de nos enseignements.

A l'heure actuelle, chacun reste sur ses positions. Lors de cette assemblée, il a été conclu que la discussion se ferait en interne avec les différents protagonistes car la NUB est un grand chantier et la problématique maïeutique doit être étudiée avec les acteurs concernés... Nous allons donc continuer à travailler sur ce sujet, rencontrer de nouveau le président de l'Université, continuer à s'investir dans les différents chantiers de la NUB afin d'être vigilant à la place qui va nous y être accordée.

Nous tenons encore une fois à vous remercier pour votre soutien apporté à notre synthèse (étudiants sages-femmes, sages-femmes hospitalières, cadres, enseignantes, libérales, de PMI, ... l'Anesf, le CNOSEF ainsi que le conseil interrégional Aquitaine, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et le conseil départemental de la Gironde, la Cnéma, l'ONSSF, le CASSF, ainsi que tous les autres professionnels de santé et usagers qui nous ont apporté leur soutien à nos revendications).

Hortense Robert,
Vice-présidente en charge
de l'Enseignement Supérieur
à l'AESFBordeaux

A Nice

> Le bureau 2012/13

> Appel candidature

Enseignement Supérieur

> IU, où en est-on ?

> Césa/Arrêté Master

> GPE

Réseau & International

> Election Crous

> Etre élu Crous

> Retour du congrès

> Focus : Baudelocque

Affaires Sociales & Santé des étudiants

> Etude bien-être

> Culture

> Horoscope

> Jeux

En cette rentrée, l'Anesf a souhaité faire un focus sur l'intégration universitaire de l'école de sages-femmes de Nice. L'Association des Etudiants Sages-Femmes de Nice (AESFN) a réalisé en ce début d'année une contribution expliquant le souhait d'intégration des étudiants. Afin de mieux connaître leur situation locale, nous avons souhaité donner la parole à un représentant étudiant, Anthony Bouvier, et une représentante de l'équipe pédagogique, Mme S. Maccagnan.



Anesf : Bonjour, peux-tu te présenter à nos lecteurs ?

Anthony : Bonjour à toutes et tous, je m'appelle Anthony Bouvier (A.B) et je suis étudiant sage-femme en 4ème année à l'école de sages-femmes de Nice. Je suis administrateur de l'Anesf depuis 2 ans, j'ai également été président de l'AESFN l'an dernier et je suis actuellement chargé de mission "intégration universitaire" au sein de l'asso.



Anesf : Peux-tu nous parler de l'intégration universitaire à Nice ?

A.B : Bien sûr ! Au commencement, le projet a été entamé par Cécilia Trucas il y a 3 ans déjà. Les étudiants de l'école de sages-femmes de Nice s'étaient alors prononcés pour une intégration universitaire sous forme d'école ou d'institut. Malheureusement, avec le changement de doyen, les élections et toute l'activité associative, le projet a été mis de côté.

Cette année, nous souhaitons relancer le sujet et défendre les positions des étudiants. C'est pour cela que, suite à une demande émanant du directeur technique de l'école, nous avons consulté nos étudiants pour avoir leur positionnement sur le type d'intégration universitaire désiré. Nous avons également rédigé une contribution intitulée "projet d'intégration universitaire des études de sages-femmes à Nice" qui reprend et explique les positions des étudiants sages-femmes de Nice.

Anesf : Comment est perçue cette contribution par les acteurs de votre formation ?

A.B : Nous avons des relations très cordiales avec notre directeur technique. Nous venons d'avoir un rendez-vous avec notre directrice et nous envisageons de rencontrer la région et l'ARS (Agence Régionale de Santé) avec elle avant le prochain conseil technique de l'école.

ITW d'A. BOUNIER

Anesf : Ce prochain conseil technique sera-t-il important ?

A.B : Oui en effet, ce conseil technique sera l'occasion de présenter notre contribution au directeur technique ainsi que la position de chaque partie. L'équipe enseignante va également rédiger une contribution pour argumenter sa position et nous portons également des espoirs dans la région qui soutenait la position des étudiants en 2009.

Bref, ce sera l'occasion d'avoir l'avis de tout le monde sur le dossier et nous espérons que ce premier pas sera conforté par d'autres.

Anesf : Que peut-on vous souhaiter ?

A.B : Une intégration universitaire sous forme d'école ou d'institut et pourquoi pas, des rapprochements ou projets communs avec l'école universitaire de maïeutique de Marseille.

Anesf : Pour finir, voudrais-tu dire un message aux autres étudiants sages-femmes ?

A.B : Je voudrais leur dire de ne pas lâcher prise et de continuer à se mobiliser pour se faire entendre.

« Les murs renversés deviennent des ponts. »

Angela Davis

Propos recueillis par Brice Plouvier
Vice-Président en charge
de l'Enseignement Supérieur



- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- > Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

TV de Mme S. Maccagnan

Anesf : Bonjour Mme Maccagnan, pourriez-vous présenter succinctement, aux étudiants sages-femmes de France, l'école de sages-femmes de Nice, vos fonctions et les projets de l'école ?

Mme Maccagnan : L'école de Nice est une jeune école puisqu'elle va avoir 10 ans cette année. Elle prend place dans le réseau PACA Est - Monaco - Haute Corse. Le numerus clausus est de 28 places pour l'université de Nice + 2 places pour l'université de Corté (Haute-Corse). Sage-femme enseignante depuis 2006 en charge des troisièmes années (ancien programme), je prendrai pleinement mes fonctions de directrice dans les semaines à venir.

Anesf : L'association des étudiants sages-femmes de Nice a réalisé une contribution intitulée "projet d'intégration universitaire des études de sages-femmes à Nice" qui reprend et explique la position des étudiants au sujet de l'intégration universitaire de leurs études. Pourriez-vous nous donner votre avis sur cette contribution ainsi que nous parler de l'intégration universitaire à l'école de sage-femme de Nice

Mme Maccagnan : L'intégration universitaire des sages-femmes sera le sujet d'actualité de l'année dans bien des écoles. Pour leur part, les étudiants de Nice se sont positionnés pour une autonomie de l'école au sein de l'université, respectant ainsi la position nationale des étudiants. Cette position rejoint également la position des enseignantes, et j'en suis ravie. C'est à mon sens ce vers quoi il faut tendre absolument. Notre profession médicale a une place qui lui est toute particulière au sein de la périnatalité et de la santé publique. Seules les sages-femmes sont à même de défendre leurs missions et donc leur formation. Une profession qui n'a pas droit de regard sur sa formation initiale (et ce serait le cas si nous perdions notre autonomie) est une profession qui est amenée à mourir.

Anesf : L'école de sages-femmes de Nice n'est pas loin de l'école universitaire de maïeutique de Marseille Méditerranée, nous nous demandons donc si des projets communs sont envisagés ?

Mme Maccagnan : L'Ecole universitaire de maïeutique Marseille Méditerranée a vu le jour dès 2010. Nos deux écoles appartiennent à la même région. Nous avons d'ores et déjà des contacts pour l'organisation des stages puisque certains terrains de stage sont communs aux deux écoles. Les deux équipes sont impatientes de collaborer de façon plus étroite, notamment en termes de pédagogie moderne et de recherche en maïeutique. Une école ne doit pas rester isolée. L'ouverture vers l'extérieur est primordiale pour avancer : mettre les compétences en commun permettra d'avancer plus rapidement.

Anesf : Que peut-on souhaiter à l'école de sages-femmes de Nice ?

Mme Maccagnan : Que la région PACA ait deux écoles universitaires autonomes de maïeutique. La profession y gagnerait, ainsi que les étudiants.

Anesf : Pour finir, quel message souhaiteriez-vous faire passer aux étudiants sages-femmes de France qui liront cette interview ?

Mme Maccagnan : Les étudiants sages-femmes et les sages-femmes qu'elles soient enseignantes ou non, ont les mêmes objectifs. Qu'on ne s'y trompe pas. Travaillons tous ensemble pour notre profession de demain.

D'autre part, il faut parfois savoir ne pas se précipiter. Dans la loi HPST (article 60), le législateur parle bien d'un arrêté ministériel pour fixer les modalités de l'intégration à l'université des écoles de sages-femmes.....on parle donc bien d'école ou d'instituts autonomes.

Propos recueillis par Brice Plouvier
Vice-Président en charge
de l'Enseignement Supérieur

> Le bureau 2012/13

> Appel candidature

Enseignement
Supérieur

> IU, où en est-on ?

> Césa/Arrêté Master

> GPE

Réseau
& International

> Election Crous

> Etre élu Crous

> Retour du congrès

> Focus : Baudelocque

Affaires Sociales
& Santé des étudiants

> Etude bien-être

> Culture

> Horoscope

> Jeux

La Césa et l'arrêté Master

Commission de l'Enseignement Supérieur de l'Anesf (Césa)

Arrêté Master

L'enseignement supérieur est un pôle clé de l'Anesf depuis ces débuts.

Les évolutions successives qu'a connu notre cursus au fil du temps sont nombreuses.

Nous avons tous encore en tête la parution du DFASMa (Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques aussi appelé arrêté Licence) au cours de l'été 2011.

Et nous sommes également nombreux à regarder vers l'avenir. D'abord proche, avec la rédaction du deuxième volet de la réforme des études de Maïeutique (le DFASMa : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques), mais également un peu plus tard avec le doctorat... Ces sujets, parmi d'autres dossiers importants de l'enseignement supérieur, nécessitent une réflexion poussée de notre structure.

Aujourd'hui nous sommes dans un tournant de nos études, mais aussi dans notre profession.

L'Anesf se dote donc de la Césa : la Commission d'enseignement supérieur de l'Anesf.

Cette Césa a pour objectif de pousser au plus loin la réflexion sur les problématiques concernant nos études. Un travail entre les membres de la Césa sera mené par mails afin de pouvoir donner un avis consultatif aux administrateurs et au Bureau et ainsi apporter une expertise sur certaines questions.

Dans cette optique, nous ouvrons les candidatures à tous les étudiants sages-femmes de France métropolitaine et des Drom-Com, afin qu'ils puissent participer activement à ce changement.

Si vous souhaitez plus de renseignements, ou si vous aimeriez candidater à cette Césa, contactez etudes@anesf.com ou vos administrateurs au sein de vos associations locales.

Parce que l'Anesf c'est vous, et que l'avenir se construit aujourd'hui.

Les années 2012 et 2013 vont être deux années charnières pour le deuxième cycle de nos études. Dès ce début d'année, les membres de la Commission Pédagogique Nationale des Etudes de Santé (CPNES) ont travaillé à la réalisation du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa). Un long travail de concertation a été et est actuellement réalisé afin de pouvoir finaliser ce texte pour la prochaine CPNES qui se tiendra le 2 octobre prochain.

L'étape suivante pour l'arrêté master sera le passage, en fin d'année, au Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER). Lors de ce passage, l'arrêté master pourra connaître des modifications auxquelles nous devrions rester vigilant.

Ensuite, pour les formations dispensées à l'université, l'arrêté paraîtra au Journal Officiel (J.O). Pour notre formation, qui dépend également du ministère de la santé, le texte devra, comme pour le CNESER, être validé par la Commission Consultative d'Evaluation des Normes (CCEN). Nous resterons également vigilant à toutes modifications ou retard que peut entraîner cette seconde validation.

Pour finir, les actuels étudiants sages-femmes en dernière année de licence entreront en 1ère année de Master avec un arrêté qui sortira tout chaud du J.O.

CPNES fin des travaux sur l'arrêté : octobre 2012



CNESER validation de l'arrêté : décembre 2012



CCEN validation de l'arrêté : 1er trimestre 2013



Parution au J.O : 2ème/3ème trimestre 2013

Fayçal Khizar,
Chargé de mission
Enseignement Supérieur





Grand Prix evian[®] des Ecoles de Sages-Femmes



Depuis 1992, en récompensant les meilleurs mémoires de fin d'études,
le Grand Prix Evian a pour ambition de servir de tremplin à des
sages-femmes nouvellement diplômées.

A ce jour, près de 200 lauréats ont été récompensés.

- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master

> GPE

Réseau & International

> Election Crous

> Etre élu Crous

> Retour du congrès

> Focus : Baudelocque

Affaires Sociales & Santé des étudiants

> Etude bien-être

> Culture

> Horoscope

> Jeux

Le Grand Prix Evian vu par Evian®

Evian® s'est engagé depuis plusieurs décennies et notamment dans les années 60 en prenant en charge le test de dépistage de la phénylcétonurie avant qu'il ne soit pris en charge par le ministère de la santé.

Par la suite, Evian® s'est engagé aux côtés des professions médicales pour favoriser la qualité du suivi des grossesses et des nouveaux nés, en cherchant à promouvoir les travaux de recherche, ainsi qu'en apportant aux professionnels de la naissance un soutien en faveur de l'information et de l'éducation des futures et jeunes mamans.

Evian® s'engage plus particulièrement aux côtés des sages-femmes en partenariat avec les écoles de maïeutique/sages-femmes de France et en parallèle de la mise en place d'un mémoire de fin d'étude dans le cursus de formation des sages-femmes. Chaque année, depuis 1992, Evian® organise une cérémonie officielle à Evian pour promouvoir et distinguer les meilleurs mémoires de fin d'études des étudiants sages-femmes des écoles françaises.

Par cette initiative, Evian®, partenaire historique des sages-femmes, offre aux lauréats la possibilité de faire connaître leurs travaux, auprès d'experts de la profession, de la presse spécialisée et contribuer ainsi à valoriser le métier de sage-femme.

En récompensant les meilleurs mémoires, evian souhaite non seulement contribuer à valoriser la qualité des projets conduits par les étudiants, mais aussi inciter les jeunes diplômés à faire connaître plus largement leurs travaux en les publiant ou en les présentant dans des congrès scientifiques.



Le principe du « Grand Prix Evian® des Sages-Femmes »

Dans leur cursus de formation, les étudiants sages-femmes sont amenés à réaliser un projet de recherche et à présenter, dans un mémoire de fin d'étude, la synthèse de leurs travaux.

Chacune des 35 écoles de Sages-Femmes sélectionne un mémoire parmi la promotion de l'année pour concourir au Grand Prix Evian des Sages-Femmes.

Les mémoires retenus sont ensuite soumis de façon anonyme à jury d'experts de la périnatalité. Pour évaluer la qualité de ces projets, le jury tient compte à la fois de l'intérêt du sujet traité et de la rigueur de la méthodologie mise en œuvre.

Les auteurs des meilleurs mémoires sont alors conviés, en septembre, à Evian, pour participer à la remise des prix. Lors de cette cérémonie, ils sont alors amenés à présenter leurs travaux devant les membres du jury, des représentants de la presse médicale spécialisée et d'autres invités de marque de la profession.

Le Grand Prix Evian a pour ambition de servir de tremplin à ces sages-femmes nouvellement diplômées. Au-delà de la remise du Prix Evian, c'est également une occasion pour ces lauréats de créer des relations privilégiées avec les experts de la profession et les revues médicales spécialisées. Forts de ces liens tissés, les lauréats sont très fréquemment conviés à l'issue de ce prix par ces experts à prendre la parole dans des congrès scientifiques ou bien encouragés à publier leurs travaux.

En 2012, le Jury du Grand Prix Evian a été présidé par Madame Leymarie



Composition du Jury du 21 ^{ème} Grand Prix Evian des Ecoles de Sages-Femmes	
Présidente du Jury Mme Marie-Christine Leymarie Sage-femme Directrice ESF C.H.U. de Clermont-Ferrand Université d'Auvergne - Etudes de Maïeutique - Site des UFR de médecine et de pharmacie	Membres experts : <ul style="list-style-type: none"> • Sophie Guillaume : Sage-Femme Cadre Supérieure - Présidente CNSF • Chantal Birman : Sage-femme Libérale Bagnolet - ANSFL • Anne Rousseau : Sage-Femme Enseignante - UFR de Maïeutique Sage-femme Ecole Jeanne Sentubery Poissy-Saint Germain • Claire de Labrusse - Professeur à HESAV à Lausanne • Michel Dagues-Bie - Gynécologue obstétricien - Tarbes - INFOGYN • François-Marie CARON - Pédiatre - Amiens - AFPA



- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

Dans la catégorie « Grand Prix Evian » Les 3 mémoires sélectionnés par le jury sont détaillés dans le tableau 2. A l'issue des présentations orales, le Jury attribuera le 1er Prix Scientifique à l'un de ses lauréats.

Les travaux de 6 sages-Femmes nouvellement diplômées retenus lors de la 21ème édition du Grand Prix Evian des Sages-Femmes les 7 et 8 septembre 2012 à Evian.

Lauréats retenus dans la catégories « Grand Prix Evian »		
Titre du mémoire	Nom du Lauréat	Ecoles
• Entretien prénatal précoce : état des lieux au sein d'un réseau périnatal de proximité Nord Franche-Comté Belfort Montbéliard. Etude rétrospective descriptive menée au Centre Hospitalier De Belfort Montbéliard, à propos de 200 accouchées	Julie DEVAUX	BESANCON
• Pratiques professionnelles des sages femmes du dépistage précoce des troubles visuels chez les nouveau-nés	Mathilde SARDA	CLERMONT-FERRAND
• Prévalence et évaluation de l'auto-rééducation périnéale dans la prise en charge de l'incontinence urinaire chez les femmes nullipares	Amal EL ASSAL	POISSY-ST-GERMAIN

Lauréats retenus dans la catégories « Prix Spécial du Jury »		
Titre du mémoire	Nom du Lauréat	Ecoles
• Connaissances des sages-femmes sur le Bisphénol A	Eva INFUSO	Grenoble
• Le devenir de l'arrêt du tabagisme initié pendant la grossesse - Un meilleur soutien favoriserait-il la non-reprise des femmes enceintes qui ont arrêté de fumer? Etude sur un échantillon de 35 femmes.	Marion JACQUEMIN	Rennes
• La préparation de la grossesse pour les femmes diabétiques - Quel est l'impact de la journée d'éducation réalisée à Toulouse sur la grossesse et son suivi ?	Clémentine CHRISTOPH	Toulouse

Le 1er prix Scientifique a été décerné à Julie DEVAUX

Le 1er prix spécial du Jury à Marion JACQUEMIN

En Mai 2011, pour être encore plus proche des sages-femmes et pour fêter les 20ans du Grand Prix, Evian® confie la création de l'Affiche « C'est Quoi une Sage-Femme » suite aux anecdotes reçues des Sages-femmes à Melle Caroline. L'objectif étant de mieux faire connaître leur métier et notamment leurs nouvelles compétences (photo ci-dessous).

Fort du succès rencontré auprès de la profession sage-femme, Evian® renouvelle en mai 2012, la mission de création de la nouvelle affiche « Les Sages-Femmes sont formidables » à Melle Caroline.

L'objectif étant de recueillir auprès des jeunes mamans leurs plus belles histoires avec leur sage-femme. Melle Caroline a sélectionné et croqué les plus beaux témoignages. Les Nouveaux dessins seront dévoilés au cours de la cérémonie du 21ème Grand Prix Evian des Sages-Femmes.



Par ce Grand Prix, evian® souhaite continuer à promouvoir et à distinguer les meilleurs mémoires de fin d'études des étudiants sages-femmes des écoles françaises. Ce Grand Prix a récompensé plus de 170 lauréats au fil des années. Bravo à tous !

Vive les Sages-Femmes

Mme Jolly & Mme VannierMoreau



Réseau & International

Election Crous, Késako ?



Tous les deux ans, les élections reviennent et renouvellent les étudiants élus au sein du CA du CROUS. Cette année, la majorité des élections Crous auront lieu durant la période du 19 au 30 novembre, alors ne les oublions pas !

Tous les étudiants connaissent, au moins de

nom, le Crous. Mais quel est son rôle ? Que font les étudiants au quotidien dans cet établissement ?

Le Crous ok mais c'est quoi exactement ?

Les Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires ont pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.

Les CROUS sont gérés par un Conseil d'Administration. Ils sont placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur et fonctionnent au siège de chaque académie. Les CROUS prennent en charge les étudiants étrangers boursiers qui leurs sont confiés par le Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) et les aident à réussir leur insertion pédagogique, sociale et culturelle en France.

Les principales missions du Crous sont les aides sociales directes (bourses sur critères sociaux) et les aides indirectes telles que le logement, la restauration, l'emploi, la culture et le soutien à l'engagement étudiant et aussi l'accueil des étudiants étrangers et les voyages universitaires.

Les élus étudiants : ça sert à quoi ?

Les élus étudiants sont au nombre de 7, élus pour 2 ans, ils forment une équipe de 7 titulaires et de 7 suppléants qui siègent au Conseil d'Administration du CROUS.

Ils sont des décideurs à part entière de la politique et des projets menés. Être élu, c'est avant tout avoir la responsabilité de représenter l'ensemble des étudiants sur toutes les décisions prises au sein du CROUS, c'est aussi le devoir de vous informer lorsque les décisions vous concernent directement.

Les élus siègent aux différentes commissions du CROUS, de celle qui dispensera les aides d'urgence à celle qui choisira les frites qu'on vous servira au resto U. Ils pourront se faire l'écho de vos projets, tant pour améliorer la qualité des prestations que pour soutenir des étudiants en difficulté dans leurs démarches.

Ils auront aussi à cœur de vous communiquer leur travail et de vous solliciter lorsqu'une décision importante pourra le nécessiter. Les élus assurent des permanences régulières pour se rendre disponibles au maximum et leurs coordonnées sont toujours accessibles. Ils feront en sorte que le CROUS reste l'opérateur de proximité en matière de vie étudiante, et non une institution connue uniquement pour son logo sur les cafétérias et les restos U.

Ces élus vous représenteront pendant deux ans, ils sont généralement élus avec une très faible participation. Plus vous serez nombreux à prendre deux minutes pour participer à ce projet pour deux ans, plus vos élus auront de poids pour vous représenter.

Pourquoi avoir des élus étudiants sages-femmes ?

Au sein du CA du Crous se prennent d'importantes décisions et y figurer c'est défendre les positions étudiantes des sages-femmes. En effet, les étudiants sages-femmes n'ont pas accès aux bourses des Crous et ne disposent donc pas des mêmes droits sociaux que les autres étudiants de l'enseignement supérieur. Ainsi, afin d'obtenir des conditions de vies et d'études identiques aux autres étudiants, il est important d'être représenté directement au sein de ces conseils pour défendre directement nos problématiques.

Et la Fage dans les élections ?

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) est la 2e association représentative de France. L'Anesf y adhère comme de nombreuses autres fédérations de villes et structures monodisciplinaires.

La Fage siège au sein des conseils du CNOUS et nous représente.

Bouge ton CROUS, c'est le nom des listes associatives et indépendantes politiquement issus du réseau de la FAGE. Les élus Bouge Ton CROUS vous représentent dans toutes les instances de vos CROUS académiques respectifs et ils travaillent au quotidien avec les associations étudiantes qui animent le campus. Vous pouvez donc les solliciter directement ou solliciter votre association étudiante pour vous accompagner dans vos difficultés sur les bourses, le logement, les aides d'urgence, les démarches liées aux visas...

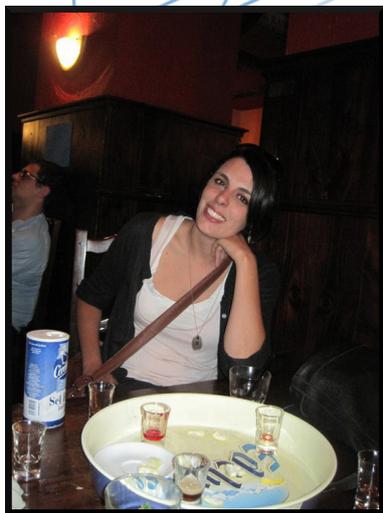
Pour terminer, n'oubliez pas que voter est un droit mais c'est aussi un devoir ! Alors prenez deux minutes et participez à ce projet de deux ans en allant voter !

Silvio Nicita,
Vice-Président en charge du Réseau
et du Développement Associatif



- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

La vie d'une élue Crous



Anesf : Bonjour Eva, peux-tu tout d'abord te présenter ?

Eva : Je rentre en 5ème année à l'EU3M à Marseille. J'ai fait partie de Massilia ESF, j'ai un peu aidé à l'organisation du congrès de l'Anesf à Marseille, j'ai été secrétaire générale de la SFT 2011 (organisation du CRIT 2011) pendant ma troisième année d'école. J'ai été VP en charge des questions sociales de l'Anesf l'an

passé et je suis élue étudiante au CROUS de l'académie Aix-Marseille depuis ma première année et je termine donc bientôt mon mandat.

Anesf : Comment t'es venue l'envie d'être élue Crous ?

Eva : En fait, j'ai été propulsée à ce poste lorsque j'étais en première année. La présidente de Massilia m'a invité à une réunion concernant le programme pour les élections au CROUS. J'ai dû faire bonne impression puisque j'ai été mise en tête de liste.

Mais les conditions de vie des étudiants ont toujours été importantes et j'avais pas mal de connaissances concernant le CROUS de part mon expérience personnelle.

Anesf : Tu nous confirmes que les problématiques des étudiants sages-femmes ont plus que leur place au sein du Crous ?

Eva : «plus que leur place» me semble exagéré puisque en tant qu'élue au CROUS on est amené à représenter tous les étudiants et donc à défendre les intérêts de tous. Mais il est vrai qu'être élu au CROUS fait de toi un interlocuteur privilégié concernant la question épineuse des bourses des étudiants sages-femmes et en générale des formations sanitaires et sociales puisqu'on est en contact direct avec le directeur du CROUS, et donc de la Région.

Mais de manière générale on peut mieux aider nos étudiants pas seulement sur les bourses mais aussi au sujet de la restauration et du logement. Par exemple : j'ai pu ouvrir l'accès aux logements universitaires pour une période de 6 ans au lieu de 5 pour les étudiants en médecine, dentaire, sage-femme et pharmacien et faire en sorte que la cafétéria sur le secteur de l'école de sages-femmes serve des repas au prix du restaurant universitaire.

Anesf : Etre élue représente t-il une charge de travail importante ?

Eva : Comme tout mandat associatif. Il faut préparer ses dossiers pour les conseils d'administration, se tenir au courant de l'actualité et au contact de tous les étudiants car on représente tous les étudiants. Après il y a beaucoup de réunions : FNAUP une fois par semaine, puis les travaux de réhabilitation des logements, les budgets, les prix qui doivent s'appliquer au sein des cafétérias et des restaurants universitaires. En gros une à deux réunions par semaine. Après, j'ai jamais pu faire toutes les réunions (emploi du temps d'ESF me l'empêche), il m'est arrivée de ne pas y aller pendant 1 à 2 mois mais avec mon co-élu on a réparti les réunions (moi le FNAU et les prix, lui le reste).

Après tu dois connaître le fonctionnement du CROUS pour lorsqu'un étudiant t'appelle, tu puisses l'orienter et l'aider correctement.

Mais on y arrive !

Anesf : Un petit mot d'encouragement pour les étudiants hésitant encore à s'engager...

Eva : C'est génial !!! On fait plein de rencontres et on apprend plein de choses. On est invité à plein d'évènements (inauguration, expositions ...) et surtout on se sent utile ! Donc si tu te sens l'âme d'une assistante sociale et que tu as envie d'améliorer les conditions de vie des étudiants et les tiennes surtout c'est le moment !

(ps: je plaisante sur la partie assistante sociale, vaut mieux se voir comme le sauveur des étudiants)

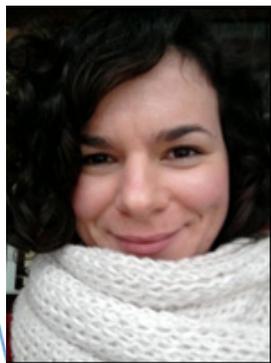
Propos recueillis par Silvio Nicita,
Vice-Président en charge du Réseau
et du Développement Associatif

- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

Retour du Congrès par les étudiants étrangers !

For 25 years, The Anesf had the privilege of hosting at its annual conference, student midwife abroad.

They came from Belgium, Malta and Poland and we could share extraordinary 3 days in Bordeaux.



«Hi everyone! My name is Dagmara and I am midwife from Poland. Attending Anesf annual congress was a great experience for me. Apart from meeting wonderful and very friendly people, who inspired me with many innovational stories from French and Maltese midwifery, I loved the main idea of Anesf and local associations in France, as such insitutions do not exist in Poland. It was very precious for me to get to know the system of work of your association and I will definitely bring some of the ideas back to my country.

Another interesting thing was the main subject of the congress. Family planning and abortion are essential themes in modern midwifery and obstetrics arena. Although I entirely represent pro-life attitude, it was very quaint to listen to different professionals' opinions towards family planning and abortion during the main session of the congress. I also attended «Family planning and abortion in Europe» formation, during which I had a powerpoint presentation myself.

I enjoyed listening about Belgian midwifery and Dutch/French community midwifery and I was honoured to present some facts from Polish midwifery work. And of course, I cannot pass over the «Apero» evening and the Gala Dinner! It was such a pleasure to taste food and drinks from different regions of France and finally take part in the amazing Gala. I loved the Venice theme, masks and beautiful outfits. The food was absolutely amazing and I have to admit I had lots of fun! Thank you so much for the invitation and I hope to see you all again !»

Our international relations materialize and take the em- pleur! And we look forward to another student midwife in europe at the conference next year.



Our overall conclusion was that the congress was a great experience to all of us. We met people from different countries which made us able to share knowledge and see some different ways in which midwifery is practiced. The lectures held were also very interesting. In a nutshell, I should say that it was really worth it to come over to the congress. Thanks to everyone who welcomed us :)



- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

Pour ses 25 ans, L'Anesf a eu le privilège d'accueillir lors de son congrès annuel, des étudiantes sages femmes étrangères.

Ils sont venus de Belgique, de Malte et de Pologne et ont pu partager 3 jours extraordinaires à Bordeaux.



«Salut tout le monde! Mon nom est Dagmara et je suis sage-femme en Pologne. Assister au congrès annuel de l'Anesf a été une expérience formidable pour moi. En dehors de rencontrer des gens merveilleux et très sympathique, qui m'ont inspiré avec beaucoup d'histoires innovantes de sages-femmes françaises et maltaises, j'ai adoré l'idée principale de l'Anesf et les différentes associations locales en France. Ce genre de chose n'existe pas en Pologne. Ça a été très précieux pour moi d'apprendre à connaître le système de votre association et je vais certainement apporter quelques-unes de vos idées dans mon pays.

Une autre chose intéressante était le sujet principal du congrès. La planification familiale et l'avortement sont des thèmes essentiels pour les sages-femmes modernes. Même si je représente totalement l'attitude pro-vie, c'était très intéressant d'écouter les opinions des différents professionnels par rapport à la planification familiale au cours de la session principale du congrès. J'ai également assisté à «La planification familiale et à l'avortement en Europe» formation, au cours de laquelle j'ai eu moi-même une présentation PowerPoint.

J'ai aimé la partie sur les sages-femmes communautaires belges, néerlandaises, françaises et j'ai eu l'honneur de présenter certains faits de mon travail de sage-femme polonaise. Et bien sûr, je ne peux pas oublier l'Aperçu du vendredi soir et le dîner de gala! C'était un tel plaisir de déguster des mets et des boissons de différentes régions de France et enfin de participer au Gala incroyable. J'ai beaucoup aimé le thème de Venise, masques et costumes magnifiques. La nourriture était absolument incroyable et je dois admettre que j'ai eu beaucoup de plaisir! Merci beaucoup pour l'invitation et j'espère vous revoir tous ! ».

Nos relations internationales se concrétisent et prennent de l'ampleur! Et nous espérons recevoir d'autres étudiantes sages-femmes d'Europe lors du congrès de l'an prochain.

Notre conclusion générale est que le congrès a été une expérience formidable pour nous toutes. Nous avons rencontré des gens de différents pays qui nous ont fait partager leurs connaissances et nous avons pu constater les différentes façons dont la profession est pratiquée. Les conférences tenues étaient également très intéressantes. En un mot, je dois dire que c'était vraiment un plaisir de venir au congrès. Merci à tous ceux qui nous ont accueilli !)



- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

Focus on : Baudelocque

L'Association des Étudiants Sages-Femmes de Baudelocque ou AESFB, a été créée en 1996 sous l'impulsion d'une poignée d'étudiants désireux de faire changer les choses.

Bien qu'ayant connu une alternance d'années maigres et d'années fastes, cette association a toujours su se battre pour défendre au mieux ses étudiants.

Après avoir subi plusieurs déménagements, l'avenir physique de l'école est encore incertain ; de quoi continuer le combat pour notre reconnaissance et notre intégration au sein de l'université, ainsi que le droit à des conditions décentes pour étudier.



Ces dernières années, l'AESFB s'est de nouveau ouverte au monde, avec une participation active aux différentes élections étudiantes par le réseau de l'AGEP (Association Générale des Étudiants de Paris), et par l'entretien des contacts avec les différentes associations de l'université Paris 5 où elle est rattachée, mais aussi Paris 7 et Paris 13 d'où sont issus une partie de nos étudiants. Nous comptons cette année 5 élus étudiants sages-femmes au sein des différents conseils de l'université !



Des projets ? Nous en avons toujours ! L'année passée nous avons étendu nos activités à la tenue d'un stand de rafraîchissements lors du gala de l'engagement étudiant de l'université Paris 5, dans le but de meubler le tout récent local de l'association afin d'offrir aux adhérents un lieu de vie agréable. Nous avons de plus participé à un concours de lipdub, diffusé lors du dit gala, où nous avons mis en scène notre nouvelle école. De quoi montrer aux autres filières que même si nous sommes peu en nombre, nous existons !

L'année qui s'annonce va marquer l'histoire des associations parisiennes par la réalisation du premier week-end d'intégration à 4 écoles (en commun donc avec les associations des écoles de Foch, Poissy et Saint-Antoine). Puis, la maintenant traditionnelle soirée post-WEI, à 4 écoles toujours, et les événements habituels type téléthon, hôpital des nounours et j'en passe. Mais laissons au nouveau bureau un peu de temps pour réfléchir et nous épater toujours plus encore : rendez-vous mi-octobre pour les élections du bureau 2012-2013.

Agnès Vidal et Laure Trémolière
Administratrices 2011-2012
de l'AESFBaudelocque



Affaires Sociales et Santé des Étudiants

Étude sur le bien-être
des étudiants
sages-femmes



Etude sur le bien-être des étudiants sages-femmes

Commençons par un petit rappel

Qu'est ce que l'étude sur le bien être étudiant ?

Durant l'année 2011, une enquête a été réalisée auprès de 937 étudiants sages-femmes, de 20 écoles différentes. Cela représente 23,4 % de la population des étudiants sages-femmes.

Pourquoi cette étude ?

L'Association nationale des étudiants sages-femmes, qui a fêté cette année ses 25 ans, regroupe 30 écoles de sages-femmes de France métropolitaine et des DROM-COM.

Ces dernières années, un grand nombre d'administrateurs ont fait part d'irrégularités dans leurs études et plus particulièrement dans le vécu de celles-ci.

Depuis maintenant 30 ans, les études de sages-femmes sont accessibles aux hommes et selon le Ministère de la Santé et l'Observatoire National des Professions de Santé (ONDPS), il y aurait en 2010 environ 2 % d'hommes au sein de la profession.

Dès 2002, le nombre d'années d'études pour exercer la profession de sage-femme est passé de quatre à cinq années.

Actuellement, il y a une intégration progressive des écoles de sages-femmes aux universités, afin de permettre un accès facilité à la recherche et à l'excellence pour la formation. L'Anesf apporte donc son expertise aux institutions de l'Enseignement Supérieur et de la recherche afin d'aboutir à une réforme des plus juste et identique pour tous les étudiants sages-femmes de France.

Au vu des nombreux changements qui vont avoir lieu dans les années à venir, et de certains événements pouvant nous amener à penser que les étudiants sages-femmes éprouvent des difficultés face aux conditions de leurs études, l'Anesf a jugé important de faire un état des lieux concernant le vécu des études de sages-femmes par ses étudiants et si celui-ci avait un impact sur leur état de santé ou leur bien-être.

Quels sont les principaux résultats que cette étude a permis d'obtenir ?

Les résultats obtenus sont significatifs, et ce dans de nombreux domaines, de l'Enseignement Supérieur à la vie quotidienne des étudiants sages-femmes par exemple.

En matière d'Enseignement Supérieur :

Les étudiants français sont 14,3 % à avoir une double inscription dans l'Enseignement Supérieur, contre seulement 2,45 % pour les étudiants sages-femmes.

A quoi peut être due cette différence ?

Le rythme de nos études, avec une alternance des périodes de cours et de stages durant l'année, peut être un frein à une éventuelle double inscription.

De plus, de nombreuses écoles ne sont pas encore intégrées à l'université, et très peu de Master ou de Diplômes Inter-Universitaires sont accessibles aux étudiants sages-femmes.

Nous pouvons toutefois espérer qu'avec l'intégration de toutes les écoles à l'université et avec une mise en place du système Licence-Master de façon la plus juste possible, les disparités concernant l'Enseignement Supérieur s'amenuisent et que les étudiants sages-femme bénéficieront des mêmes conditions d'accès à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche que les autres étudiants.

Raison de l'inscription	Fréquence	Pourcentage
Intérêt pour la discipline	568	60,62
Projet professionnel précis	326	34,79
Débouchés	188	20,06
Proximité de l'établissement	31	3,31
Pas pu s'inscrire ailleurs	188	20,06
En avait entendu parler	82	8,75

Tableau 1 : Répartition des étudiants sages-femmes en fonction des raisons qui ont amené l'étudiant à choisir les études de sages-femmes, en France, en 2011. (Choix multiples possible)

Etude sur le bien-être des étudiants sages-femmes

Les conditions de logement des étudiants sages-femmes :

Les conditions de logement des étudiants sages-femmes sont sensiblement les mêmes que pour les autres étudiants, exceptés l'accès aux résidences universitaires (Source OVE 2010)

3,13 % y vivent, contre environ 10 % des autres étudiants. Les étudiants sages-femmes ne sont pas prioritaires concernant l'accès à ces logements, l'accès leur est possible au même titre que les autres étudiants uniquement durant leur première année d'étude en PACES.

Cette différence devrait être résolue avec l'intégration universitaire des écoles de sages-femmes.

La volonté d'intégrer une école de sages-femmes et celle de poursuivre ses études :

35 % des étudiants ont intégré leur école de sage-femme car ils souhaitaient exercer ce métier, et 61 % car ils avaient un intérêt pour la discipline. (Tableau 1)

Il y a un taux relativement élevé d'échec ou d'abandon dans les études de sage-femme, environ 15 % des étudiants y sont confrontés, et ce majoritairement en 2ème année. De plus, environ un tiers des étudiants ont voulu au moins une fois arrêter leurs études, et 52,99 % ont des doutes concernant leur choix professionnel.

Toutefois, une corrélation a pu être mise en évidence entre la raison de l'inscription à l'école de sage-femme et la volonté de poursuivre ses études, les étudiants souhaitant devenir sage-femme sont en effet ceux qui veulent le moins arrêter leurs études. Pour autant, ce pourcentage est élevé : 23,31 %. (Tableau 2)

Raison de l'inscription à l'école de Sages-Femmes	Envie d'arrêter les études						Total
	Oui		Non		Non répondu		
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Intérêt pour la discipline	141	24,82	416	73,24	11	1,94	568
Projet professionnel précis	76	23,31	244	74,85	6	1,84	326
Débouchés	66	35,11	120	63,83	2	1,06	188
Proximité de l'établissement	11	35,48	20	64,52	0	0	31
Pas pu s'inscrire ailleurs	91	48,4	92	48,94	5	2,66	188
En avait entendu parler	37	45,12	45	54,88	0	0	82

Tableau 2 : Répartition des étudiants sages-femmes en fonction des raisons qui ont amené l'étudiant à choisir les études de sages-femmes et leur volonté d'arrêter les études, en France, en 2011.

Etudes de sage-femme et vie quotidienne :

Les activités sportives :

Les étudiants sages-femmes sont plus « sédentaires » que l'ensemble des autres étudiants. Environ 10 % ne pratiquent aucune activité sportive, et seulement 24,76 % en pratiquent une régulièrement.

Ce chiffre peut paraître surprenant de la part de futurs professionnels de santé, il peut cependant être très certainement expliqué par des emplois du temps variables du fait de l'alternance des cours et des stages.

L'accès aux bourses :

Il y a environ 3 % de moins d'étudiants sages-femmes boursiers par rapport aux autres étudiants (24 % contre 27 %). (Tableau 3)

Le fait que les études de sage-femme relèvent des aides sociales de la région et non de celles du Crous peut expliquer cette différence, les critères d'attribution étant différents entre ces deux organismes.

Pratique d'une activité sportive	Fréquence	Pourcentage
Jamais	86	9,18
Rarement	290	30,95
De temps en temps	327	34,9
Régulièrement	232	24,76
Non répondu	2	0,21
Total	937	

Tableau 3 : Répartition des étudiants sages-femmes en fonction de leur pratique d'une activité sportive, en France, en 2011.

Etude sur le bien-être des étudiants sages-femmes

Que retenir des résultats de cette étude ?

La sensation de mal être chez certains étudiants sages-femmes...

5,87 % des étudiants sages-femmes ont dit consommer de l'alcool quotidiennement, ce qui est plus élevé que le reste de la population étudiante.

8,54 % consomment des somnifères, et pour 50 % d'entre eux, la formation est la cause de cette consommation. En règle générale, les étudiants sages-femmes sont davantage touchés par des problèmes de sommeil depuis leur entrée à l'école de sage-femme. (Tableau 4 et 5)

Ils ne consomment pas plus de substances telles que les anxiolytiques, les benzodiazépines, antiasthéniques que l'ensemble de la population française, mais pour 30,84 % leurs études sont à l'origine de la consommation de ces substances.

77,49 % se sont sentis plus stressés depuis leur entrée dans la formation.

Ces résultats nous révèlent donc un vécu parfois difficile des études de sages femmes.

En revanche, 87,94 % des étudiants ont fait part des difficultés auxquelles ils faisaient face, et dans les trois premiers interlocuteurs choisis, se trouve le personnel enseignant.

Cette étude a mis en évidence des résultats alarmants, révélant les difficultés ressenties par les étudiants sages-femmes dans le vécu de leurs études.

C'est pourquoi nous devons travailler ensemble avec les équipes pédagogiques afin de rendre les conditions d'études des étudiants sages-femmes meilleures, et ce dans un paysage en pleine évolution !

Lauren Mallet
Vice-présidente en charge
des Affaires Sociales et
de la Santé des Etudiants

Consommation de Somnifères	Fréquence	Pourcentage
Oui	80	8,54
Non	847	90,39
Non répondu	10	1,07
Total	937	100

Tableau 4 : Consommation de somnifères chez les étudiants sages-femmes, en France, en 2011.

Votre formation est la cause de votre consommation de somnifères	Fréquence	Pourcentage
Oui	40	50
Non	40	50
Non répondu	0	0
Total	80	100

Tableau 5 : Nombre d'étudiants sages-femmes dont la formation est la cause de la consommation de somnifères, en France, en 2011.





Professionnels de santé :
votre assurance



Pour étudier
en toute sérénité,
je choisis
**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**



PACK SENOÏS

Pack OFFERT
par GPM*

- Responsabilité Civile et Protection Juridique Professionnelles*
- Stages conventionnés ou missions humanitaires bénévoles, vous êtes couvert à l'étranger*
- Capital invalidité de reconversion de 10 000 €**

Et aussi des...

GARANTIES À LA CARTE

- Complémentaire Santé à partir de 13,60 €/mois
- Assurances Habitation, Auto et 2 roues
- Décès - Garantie en couverture de prêt
- Épargne (Assurance-vie)

Renseignez-vous :

01 40 54 54 54

Du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00

et **www.gpm.fr**

* Sauf en cas de remplacements en libéral, nous contacter. Voir conditions d'application et de territorialité aux conditions générales du contrat. Contrats garantis par Panacea assurances. Siège social : 34, boulevard de Courcelles - 75017 Paris. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital de 50 000 000 €, entreprise régie par le Code des assurances RCS Paris 507 648 087.

** Contrat garanti par AGMF-Prévoyance, union soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° 775 666 340 - 34 bd de Courcelles 75809 Paris cedex 17.

> Le bureau 2012/13

> Appel candidature

Enseignement Supérieur

> IU, où en est-on ?

> Césa/Arrêté Master

> GPE

Réseau & International

> Election Crous

> Etre élu Crous

> Retour du congrès

> Focus : Baudelocque

Affaires Sociales & Santé des étudiants

> Etude bien-être

> Culture

> Horoscope

> Jeux

Le curry de poulet

Commencez par éplucher votre oignon, ciselez-le. Ecrasez la gousse d'ail. Puis peler votre carotte, couper la en 4 dans le sens de la longueur et détaillez la en rondelle d'1cm d'épaisseur. Préparer votre poireau et coupez le aussi 4 et puis en rondelle de la même épaisseur.

Mettez le tout dans un wok (un fait-tout fera l'affaire mais c'est moins classe !) avec l'huile de sésame, laissez suer¹ 4-5 min avec une pincée de curry.

Pendant ce temps parez² vos escalope, et détaillez les en dés grossiers (ou en lamelles selon votre envie).

Monter feu au maximum, ajoutez le poulet et faites le dorer, ce qui vous prendra 2 à 3 min. Baissez ensuite le feu à mi puissance.

Ajoutez la crème fraîche, le lait (de vache ou de coco) et le curry. Pour la dose de curry faite selon votre envie, n'hésitez pas à goûter afin de mieux vous rendre compte et d'adapter.

Couvrez le tout, et laissez mijoter 20 à 30 min en surveillant que cela n'accroche pas. Avant de servir n'hésitez pas à rajouter un peu curry. A servir avec du riz basmati ou un mélange de riz colorés.

Petit plus : si vous voulez relever votre plat, rajoutez y quelques gouttes de tabasco, n'oubliez pas de goûter au fur et à mesure.

Cette recette vous est proposée par Quentin Miniscloux

¹suer : faire cuire un légume sans le colorer

²parer : éliminer de la pièce viande les aponevrose et nerf restant



Ingrédients pour 2 :

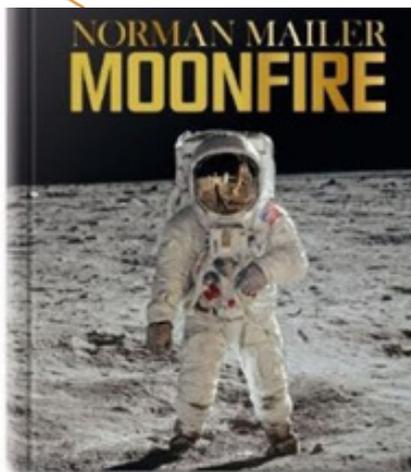
- 1 carotte
- 1 poireau
- 1 à 2 oignons
- 1 gousse d'ail
- 20 cl de crème fraîche
- 200-250g d'escalope de poulet
- 30 cl de lait demi écrémé/lait de coco
- 1 cuillère à soupe d'huile de sésame/huile pour Wok
- plein de curry

Livre : Moonfire

21 juillet 1969, premier pas de l'homme sur la Lune.

Un tel évènement, qui a profondément marqué le XXème siècle et enrichi les plus belles pages de notre Histoire collective, méritait bien un livre à sa "hauteur".

"Moonfire" aux éditions Taschen (348p., 29.99€) est une réédition du "Bivouac sur la Lune" de Norman Mailer (Robert Laffont, livre poche 630p., 10.90€), agrémentée de photos de la Nasa, exceptionnelles.



Ce livre permet de se plonger dans ce défi technique que fût la conquête lunaire, qui a passionné et continue à passionner des millions de personnes à travers le monde et promu Armstrong, Buzz et Collins au rang de héros. Comment ne pas s'émerveiller devant cette aventure humaine qui a su mettre en avant un homme entreprenant, intrépide, glorieux, le tout mêlé à des enjeux et conflits politico-diplomatiques !



Album : Play the Hits

Ce groupe originaire de Portland est un groupe à (re)découvrir. Un groupe aussi mystérieux que la face cachée de la Lune.

À écouter absolument "Plays the hits" est un album de reprises sorti en 2007. Oui mais reprises de qualité : Supertramp, Springsteen, Kim Carnes, etc.

Si vous ne devez écouter qu'un titre, je vous conseille "Bette Davis Eyes" de cet album. Un titre qui aurait pu tourner en boucle dans la navette spatiale Apollo XI.



Un must have : Speedmaster

La Speedmaster est la montre emblématique d'une des plus prestigieuses manufactures de montre Suisse, Omega. Il s'agit tout simplement de la montre portée par l'équipage d'Apollo XI, et qui a été sur la Lune, au poignet de Buzz Aldrin. Celle de Neil Armstrong a tout simplement sauvé l'équipage par sa fiabilité, alors que le matériel de bord subissait une avarie technique.

Ce modèle est toujours produit par Omega, alors si toi aussi tu veux te la jouer "astronaute", tu sais ce qu'il te reste à faire. Omega, Speedmaster Moonwatch, 2900€



> Le bureau 2012/13

> Appel candidature

Enseignement
Supérieur

> IU, où en est-on ?

> Césa/Arrêté Master

> GPE

Réseau
& International

> Election Crous

> Etre élu Crous

> Retour du congrès

> Focus : Baudelocque

Affaires Sociales
& Santé des étudiants

> Etude bien-être

> Culture

> Horoscope

> Jeux

L'Horoscope !

réalisé par
Bérengère Caillaud,
Vice-présidente en charge des
relations avec les professionnels

Du CA de septembre au CA de décembre, Neil nous raconte depuis la Lune, l'expérience enivrante que chacun(e) de nous pourra vivre lors de ces quelques semaines. L'arrivée de Vénus en Lion, devrait faire beaucoup de bien! La planète de l'amour, du bien-être et de l'humour se trouvera dans l'un des secteurs les plus chaleureux du thème astral général.



21 Mars au 20 Avril : Bélier

Vous aurez de belles facilités dans les prochaines semaines... Non seulement vous ne rencontrerez pas beaucoup d'obstacles mais en plus vos initiatives seront récompensées.

Côté cuisine : attention aux retrouvailles familiales qui risquent de vous coûter cher en calories et en argent!



21 Avril au 21 Mai : Taureau

Votre côté fonceur vous fera avancer dans vos projets ! Oui, mais à quel prix ! Soyez prudent et prenez soin de vous !! La lune, protectrice, assurera parfois vos arrières mais prenez garde.

Côté coeur : vous êtes toujours aussi surprenant(e) célibataire ou en couple, toutes les opportunités sont bonnes pour faire plaisir à l'autre! C'est un régal!!



22 Mai au 21 Juin : Gémeaux

Mars s'alignera avec Gémeau durant tout le mois d'octobre! Vous allez pouvoir vous régaler dans tous les domaines! Vous excellerez dans l'associatif et de nombreuses personnes seront impressionnées! Toutefois dès le mois de novembre vous commencerez à vous épuiser, prenez une ampoule d'uvédoxe et vous rayonnerez de soleil!



22 Juin au 22 Juillet : Cancer

Côté coeur : vous vous dépassez et votre (vos) partenaire(s) ne se lasse(nt) pas de vous.

Côté travail : vous vous sentez submergé par tout ce qu'on vous demande mais comme d'habitude vous vous organisez à la perfection ! Vos gardes de novembre seront terriblement chargées mais passionnantes ! Vous avez le vent en poupe, tenez bon la barre, hisséo santiano!!



23 Juillet au 22 Août : Lion

Après ce délicieux été, la rentrée vous semble bien terne, les cours, le travail et les gardes vous fatiguent rien que d'y penser ! Courage ! Votre crinière protectrice luira aux rayons de la Lune et vous resplendirez dès que vous aurez de nouveau confiance en vous !! De plus, de belles soirées en perspective vous montreront qu'il n'y a pas que le travail dans la vie !!



23 Août au 22 Septembre : Vierge

Vous avez les nerfs à vif et vous ne mettez pas toujours les formes pour dire le fond de votre pensée ! Prenez garde à ne blesser personne! Si ces symptômes persistent réalisez une douche bétadinée les soirs de pleine Lune en chantant "paradise" de Noa Moon! Vous retrouverez votre sérénité habituelle en cette fin d'automne et vous concrétiserez un de vos rêves d'enfant qui vous comblera de bonheur!!



23 Septembre au 22 Octobre : Balance

Vos projets et vos désirs ne se réalisent peut être pas aussi vite que vous les souhaitez mais du CA de Rennes jusqu'au prochain il vous reste de nombreuses semaines ! Et l'essentiel est qu'ils se concrétisent !

Côté social : vous allez faire de nombreuses rencontres associatives ! Quel plaisir de lier de nouvelles amitiés et pourquoi pas y découvrir l'âme soeur ...



23 Octobre au 22 Novembre : Scorpion

Un petit problème financier pourrait vous obliger à défendre votre cause auprès des créanciers ! Mais vous avez plus d'un tour dans votre sac et vous rétablirez la situation plus vite qu'elle n'est venue!! Notamment grâce aux principes très stricts que vous vous imposerez tels que l'honnêteté, la sincérité, la fidélité, le travail. Ne soyez pas trop dur avec vous même, levez les yeux au ciel et évadez vous!



23 Novembre au 21 Décembre : Sagittaire

Tels les funambules de Paris Combo "Sous la Lune", on vous applaudit pour vos efforts et cela vous reconforte. Vous semblez vous amuser de chaque situation et prendre un recul étonnant. Mais attention, ne vous envollez pas trop près des étoiles, gardez les pieds sur Terre vous risqueriez de vous brûler les ailes!!



22 Décembre au 20 Janvier : Capricorne

Vos échanges avec vos collègues ne seront pas très sereins. Ces derniers passeront leur temps à vous contredire. Mais comme toujours, vous serez le (la) plus intelligent(e) en ne relevant pas ces remarques!

Côté culture : vous ne cessez de découvrir des pépites qui illuminent vos journées et vous en faites profiter à vos amis!



21 Janvier au 19 Février : Verseau

Vous vous investissez corps et âme dans la poursuite de vos objectifs, qu'ils soient d'ordre professionnel ou familial! Tous vos efforts seront récompensés pour votre plus grand plaisir. Et quoi de plus récompensant que de vous délasser une fois le travail fini en sirotant un verre avec vos amis ?? N'hésitez pas, faites vous plaisir, vous le méritez!



20 Février au 20 Mars : Poisson

La fin de l'automne sera nettement plus agréable avec l'arrivée de Vénus dans le signe du Lion! Vous entretenez de meilleures relations avec vos proches! Côté santé : vous avez besoin de vous défouler, une activité sportive semble indispensable en ce début d'année!! Lâchez vous! Vous ferez de nouvelles connaissances riche en émotion !!

Merci à l'homme aux petits pas qui a fait rêver l'humanité !

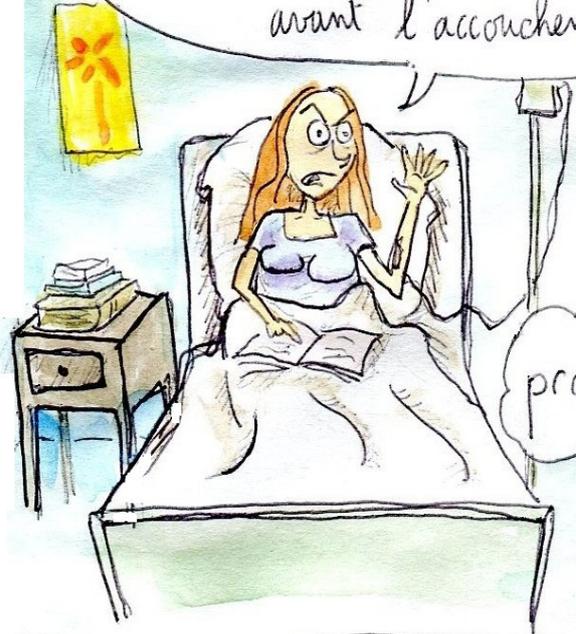


GARDE DE MERDE

on peut facilement deviner le métiers des patientes !

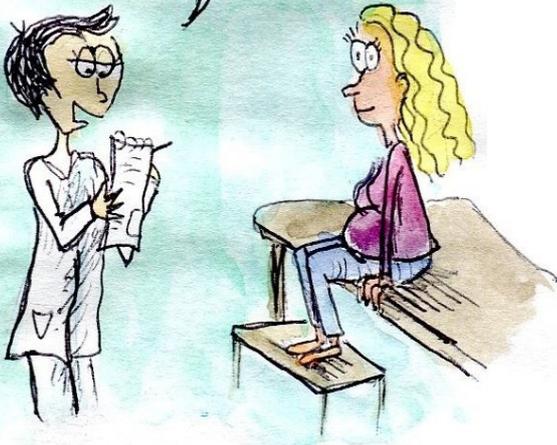


Euh, j'ai une question: combien de contractions sont nécessaires avant l'accouchement ?



prof...

dites-moi votre poids et votre taille svp



je pèse 53 Kg, et je fais un bon 40! avant je flottais dans du 38, mais bon...



vendeuse chez H&M...

vous poussez ma tension et vous allez préparer la perf d'ocytociques

oui



le pire c'est d'avoir une patiente → sage femme !

- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

SALLE D'OP, ALLER HOP!

JEUX 1

Retrouvez les mots de la liste ci-dessous en les rayant dans la grille (verticale, horizontal ou en diagonale) A la fin il vous resteras des lettres non rayées pour que vous puissiez former le mot mystère dont la définition est la suivante : « Après elle, plus de grossesse possible... »

Jeux réalisés par Constance Vincent

E	I	P	O	C	S	O	I	D	A	R	L	H	Y
S	E	S	I	R	P	R	O	G	R	A	M	M	E
E	T	S	A	M	U	S	D	D	I	C	T	E	R
S	S	I	B	O	D	E	E	C	R	O	R	P	T
U	O	P	T	E	R	A	E	R	E	T	A	R	D
O	P	S	C	A	L	P	E	L	P	E	T	O	M
L	I	A	N	E	S	T	H	E	S	I	S	T	E
B	S	G	F	R	O	I	D	S	O	N	U	H	D
S	T	E	L	B	A	T	E	U	A	C	T	E	E
L	E	F	T	D	L	U	C	F	S	I	V	S	C
E	F	E	E	E	G	D	I	E	A	S	R	E	I
P	F	M	S	R	I	E	D	N	V	I	E	E	N
P	E	M	E	C	E	T	E	T	O	O	S	O	S
A	P	E	R	F	A	L	G	A	N	N	M	I	E

Liste des mots :

- ALGIE
- ANESTHESISTE
- APPELS
- APTITUDE
- BISTOURI
- BLOUSES
- COTE
- DECIDE
- DICTER
- EFFETS
- FROID
- IAD
- IBODE
- INCISION
- IODEE
- MEDECINS
- OPTEC
- PERFALGAN
- POSTE
- PRISES
- PROGRAMME
- PROTHESE
- PSOAS
- PERI
- RADIOSCOPIE
- RESET
- RETARD
- SAGE-FEMME
- SAMU
- SAVON
- SCALPEL
- SIPO
- SPECIAL
- START

JEUX 2

Comptez les compresses !!!!

Ah, vous ne l'avez pas fait au fur et à mesure ?? Dommage, il va falloir reprendre tout du début pour retrouver qu'elle est la lettre qui apparait le plus dans la grille et celle qui apparait le moins.

Le plus : _____
Le moins : _____



JEUX 3

- > Le bureau 2012/13
- > Appel candidature
- Enseignement Supérieur
- > IU, où en est-on ?
- > Césa/Arrêté Master
- > GPE
- Réseau & International
- > Election Crous
- > Etre élu Crous
- > Retour du congrès
- > Focus : Baudelocque
- Affaires Sociales & Santé des étudiants
- > Etude bien-être
- > Culture
- > Horoscope
- > Jeux

Vous revenez du suivi post op' de votre patiente.

C'était une césarienne en semi urgence en fin de nuit pour des ARCF répétés sur un gros RCIU.

Vous rentrez dans la salle de garde un peu avant 7h en vous disant que tout s'est bien déroulé qu'il vous reste 10 minutes pour faire le bon d'anapath pour le placenta avant l'arrivée des collègues de jour...

Vos collègues rigolent beaucoup et vous tendent un papier imprimé avec des annotations de leurs mains (entre parenthèse) qui les font beaucoup rire.

Il s'agit du compte rendu opératoire effectué par le médecin de votre césarienne mais celui-ci à commis beaucoup d'erreur... Le pauvre a eu une nuit difficile (vos collègues n'ont pas la même version).

Le résultat étant vous ne pouvez pas laisser le compte rendu en l'état, vous prenez le papier pour le corriger en vous retenant de dire à vos collègues qu'étant donné qu'elles n'avait pas de patientes elles auraient pu vous le corriger au lieu de ricanner autour... Mais à quoi bon.

Il y a autant d'erreurs que de compresses utilisées pour l'intervention... C'est dire.... Retrouvez les (les erreurs car fort heureusement toutes les compresses ont été retrouvées !) et corrigez les :

<u>Compte rendu opératoire de césarienne</u>	Commentaires difficultés : RAS (devrait moins arroser le départ de son collègue)
<p>Centre hospitalier de la Tourneboule 1 rue chatteroy 42 812 Villeneuve le puy</p> <p>Date : 08/05/2012 Numéro accouchement : 813 Nom : RACEMOSA Prénom : Alicia Date de naissance : 06/12/1888</p> <p><u>Equipe :</u> Opérateur : Dr Jenbonnot Aide : Int Alexandra Beaunich Anesthésiste : Dr Lendaumeur IADE : Huguette Selkirate Sage-femme : (votre nom) _____</p> <p><u>Type d'intervention César-yienne :</u> Indication : code violet pour SFC (sage-femme en colère ?) Anesthésie : Rachidurale</p> <p><u>Technique :</u> Antiseptique : Hibiscus srub et bétadine rose Incision : Pfannenstiel Hystérotomie : Segmentaire transversale Liquide agnostique : Couleur : hypovolémique Quantité : clair Prélèvements bactériologiques : aucun</p> <p><u>Extraction de l'enfant :</u> Léanna RACEMOSA Sexe : Masculin Apgar : 5-7-9 Poids 4290g Délivrance : DAHU (mais qui a vu le dahu ?) Suture de l'épisiotomie : Vicryl 3,5 Qualité de l'hémostase : parfaite Description de la cavité abominable : Abdomen : Foie, colon, cœur, grêle normal Pelvis : RAS Ovaires = seins (taille 90 B ?)</p> <p>- page 1 / 2 -</p>	<p>Fermeture de la paroi : Peau : technique un fil un neux : vicryl rapidos 2/0</p> <p>Compresses enlevées et comptées : 20 au total.</p> <p>Entrée Bloc : 5h12 Sortie : 7h 23 -> Durée : 55 minutes</p> <p>Transfusion : non Syntocinon : 100 UI aux épaules Antibiotiques : Paracétamol 2g Envoi placenta en anatomie pathologique : non.</p> <p>- page 2 / 2 -</p>



Étudiants sages-femmes, Etudiez, pratiquez, nous assurons

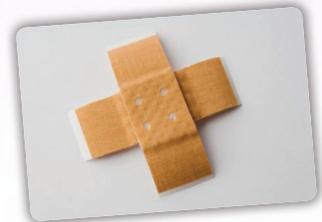
Offerte : la carte "la médicale Plus"

Responsabilité Civile Professionnelle
Protection Juridique
et Protection Individuelle



Des tarifs préférentiels

Assurances Automobile, Habitation et Complémentaire Santé



Des garanties complémentaires

à l'étranger, lors de la pratique de sports.

Contactez-nous :

 www.lamedicale.fr et

 application iPhone

 N°Cristal 0 969 32 4000 (appel non sur taxé)



La médicale
assure les professionnels de santé